

**Zeitschrift:** Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts du Jura

**Band:** 28 (1957)

**Heft:** 8

**Rubrik:** Chronique économique

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

sonnelles. Nos fabriques et nos entreprises marchent à plein rendement. C'est par milliers que les ouvriers et ouvrières étrangers sont engagés dans presque toutes les branches de notre économie, mais essentiellement dans le bâtiment, la métallurgie, l'hôtellerie et l'économie domestique.

Notre économie est en surexpansion, ce qui ne manque pas de provoquer une hausse assez générale des prix. Une stabilisation de ces derniers est nécessaire. Car toute dépréciation de la monnaie, quel que soit son rythme, fausse tous les calculs de prix de revient et de bénéfices, entraîne des erreurs dans les décisions à prendre en matière d'organisation, de production et d'investissements. Pour la grande masse des consommateurs, elle se traduit par une baisse du pouvoir d'achat et une dévalorisation de l'épargne. Il est impossible d'augmenter les salaires sans provoquer du même coup une hausse des prix.

Nous devons pouvoir garder confiance dans notre monnaie, car si celle-ci venait à fléchir, la volonté d'épargner fléchirait du même coup et notre marché des capitaux a un urgent besoin de l'épargne.

Jusqu'il y a trois ans notre économie disposait en abondance de moyens financiers, provenant essentiellement des excédents de la balance des paiements. Mais depuis lors notre activité économique s'est intensifiée et le marché des capitaux s'est amenuisé. D'où hausse de certains taux d'intérêts. Pour assainir un tant soit peu les tensions actuelles sur le marché des capitaux, il y a lieu de freiner les investissements et les importations. Nos autorités s'en occupent, mais sans la collaboration de nous tous, elles n'arriveront pas à des résultats tangibles et durables.

*La rédaction.*

## CHRONIQUE ECONOMIQUE

**Les résultats d'exploitation des C.F.F. en juin.** — Les C.F.F. communiquent : Les C.F.F. ont transporté, en juin 1957, 17,6 millions de voyageurs, c'est-à-dire 1,4 million de plus qu'en juin 1956. Les recettes ont atteint 27,9 millions de francs, ce qui fait 2,2 millions de plus qu'en juin 1956. Le trafic des marchandises a atteint 2,09 millions de tonnes ; par rapport au tonnage du même mois de l'année dernière, la diminution est de 200.000 tonnes. Les recettes, 40,4 millions de francs, ont été inférieures de 2,2 millions de francs à celles de juin 1956.

Les recettes d'exploitation ont été de 74,2 millions de francs, ce qui représente une diminution de 0,1 million de francs par rapport à juin 1956. Quant aux dépenses d'exploitation, elles ont augmenté de 0,1 million de francs, pour atteindre 55,2 millions de francs. L'excédent des recettes sur les dépenses d'exploitation est de 19 millions de francs contre 20,1 millions en juin 1956. L'excédent d'exploitation sert à couvrir les dépenses spécifiées au compte de profits et pertes (amortissements, frais de capitaux, etc.), de 16,3 millions de francs par mois en moyenne en 1957.

\* \* \*

**Les prix de la viande augmentent.** — Au cours de la première moitié de mai, le Conseil fédéral a autorisé un relèvement des prix indicatifs du bétail de boucherie. Les bouchers adaptent les prix de détail à cette augmentation. Cependant, en raison de la faible demande, les prix de

certaines qualités de viande et de divers produits carnés n'ont pas été majorés ; en revanche, la hausse est d'autant plus marquée pour les qualités très recherchées.

## COMMUNICATIONS OFFICIELLES

### Excursion à la Grande Dixence

Nous invitons **nos membres et leurs épouses** à se joindre à nous pour visiter les chantiers de la Grande Dixence.

*samedi, 24 août 1957*

en flèche rouge CFF et cars PTT.

*Horaire approximatif :*

Porrentruy	dép. vers 05.00	Sion	dép. 17.40
Delémont	dép. 05.40	Brigue	18.30-20.00 env.
Moutier	dép. 05.55	Berne	arr. vers 22.00
Sonceboz	dép. vers 06.20	Bienne	arr. vers 22.30
Bienne	dép. vers 06.40	Sonceboz	arr. vers 22.50
Sion	arr. 09.00	Delémont	arr. 23.30
Grande Dixence	de 11.00 à 15.30		
	dîner en commun		

La flèche rouge s'arrêtera aux stations intermédiaires entre Porrentruy et Bienne pour tous les participants inscrits, à l'aller et au retour.

*Prix* du voyage avec le repas de midi : 45 fr., quelle que soit la station de départ.

**Inscriptions :** Elles doivent parvenir au Secrétariat de l'ADIJ, Delémont, Place de la Gare 25, jusqu'au 17 août, sur la carte ci-jointe. Le prix du voyage sera payé dans le train. Dès réception de l'inscription, les personnes annoncées recevront le programme détaillé avec l'horaire exact.

*Le comité.*

#### ORGANES DE L'ADIJ

Président : F. Reusser, Moutier — Secrétaire : R. Steiner, Delémont  
Caissier : H. Farron, Delémont

Rédaction du bulletin : Responsables MM. F. Reusser et R. Steiner

Administration du bulletin : R. Steiner, Delémont

Publicité : Par l'administration du bulletin, Delémont

Comptes de chèques postaux : caisse générale Delémont, IVa 2086 ; pour abonnements : R. Steiner, Delémont, IVa 3250. — Téléphones : président : (032) 6 40 07 ; secrétariat : (066) 2 25 81 ou 2 15 83 ; caissier : (066) 2 14 37